faveurs, les rendoient bien dignes d'être les mères ou les femmes des êtres féroces qui nous environnoient. Comme l'histoire de notre voyage peut ajouter quelques feuillets à celle de l'homme, je n'en écarterai pas des tableaux qui pourroient sembler indécens dans tout autre ouvrage, et je rapporterai.....

Ici ma plume-s'arrête, et se refuse à transcrire le tableau digne de l'Arétin qui suit dans l'original: sans doute, il n'est point indécent dans le récit naif de l'honnête voyageur; il le deviendroit dans cet extrait, où il auroit l'air d'être un morceau de choix. Il me reste d'ailleurs un lugubre tableau à esquisser: dans cette île funeste la destinée réservoit à nos françois un malheur plus affreux peut-être que le premier, qu'ils avoient essuyé. Après y avoir séjourné deux jours, dans la pas grande sécurité, au moment de s'en éloigner pour jamais, Mr. de Langle, le capitaine de la seconde frégate, s'obstine malgré l'avis et les représentation de son chef et de son ami, à aller faire encore, dans une baie écartée, quelques barriques d'eau fraîche; soixante personnes des deux équipages vont à terre avec lui: les sauvages les attaquent, les poursuivent dans leurs chaloupes que la marée basse laissoit reposer sur le sable, massacrent à coups despierres et de massues Mr. de Langle, Mr. de Lamanon, et